

FORÊT RÉGIONALE DU MAUBUÉ

Bois Saint Martin : travaux de restauration écologique

Pantin, le 16 février 2023

Des travaux de restauration écologique viennent de démarrer dans le Bois Saint Martin, aménagé et géré par Île-de-France Nature*. Ils consistent à arracher les lauriers (Laurier palme) envahissant une zone proche des habitations. Ils devraient se terminer tout début mars.

Le Laurier palme : une espèce exotique envahissante

Le Laurier palme (ou cerise), originaire d'Asie occidentale, très apprécié dans les haies des jardins pour ses feuilles persistantes (qui ne tombent pas l'hiver) est en réalité une espèce envahissante, très néfaste pour le milieu naturel et dont il est difficile de se débarrasser. Elle s'installe le plus souvent suite à des dépôts sauvages de laurier en lisière de forêt ou encore par ses graines disséminées par les petits animaux. Une fois la parcelle forestière envahie et sans campagne d'arrachage, la forêt devient vite impénétrable et sombre ; les semis de lauriers, contrairement aux autres plantes indigènes, se développent très vite car ils n'ont pas besoin de beaucoup de lumière et ont une capacité de dispersion impressionnante, si bien qu'en peu de temps les parcelles voisines sont également envahies.

Un obstacle à la régénération des boisements

Le problème du laurier palme est qu'il a un couvert extrêmement important entraînant une réduction drastique de l'arrivée de la lumière au sol. Il pousse tellement vite, qu'il finit par étouffer les plantes naturellement présentes dans le milieu et empêche l'installation des autres. Il produit une substance biochimique qui agit comme un désherbant naturel autour de ses racines, ne laissant aucune chance aux autres plantes de s'installer. Il empêche également la régénération naturelle des peuplements et n'œuvre pas en faveur de la biodiversité. Sous une forêt de laurier, il fait noir et plus rien ne pousse !

Comment s'en débarrasser ?

En plus d'être très envahissant, il est difficile de s'en débarrasser. En effet, les couper ne sert à rien puisqu'ils repartent naturellement de la racine. Le seul moyen est de les arracher et d'évacuer systématiquement toutes parties du laurier en centre agréé car le moindre rameau laissé au sol est capable de repartir. En plus de la nécessité de travaux, il faudra plusieurs années de veille pour s'en débarrasser complètement.

Île-de-France Nature se tient à votre disposition pour répondre à vos questions :

<https://www.iledefrance-nature.fr/offres-et-accompagnement/nous-contacter/>

Pour améliorer le quotidien des Franciliens, l'Agence imagine, aménage et protège les espaces naturels de la Région. Depuis plus de 45 ans, ses experts mobilisent l'intelligence collective des acteurs du territoire pour préserver le fragile équilibre entre la ville et la nature. Pour en savoir plus : www.iledefrance-nature.fr

** Île-de-France Nature est le nouveau nom d'usage de l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France, établissement public à caractère administratif.*

